

RAPPORT D'ACTIVITÉ L'AMARINE 2025



SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE	3
1.1. FICHE D'IDENTITE DE L'ASSOCIATION	3
1.2. ARCHITECTURE ASSOCIATIVE	4
1.3. PRINCIPAUX FINANCEURS	4
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	5
2.1. FICHE D'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT	5
2.2. MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT	6
POPULATION ACCUEILLIE ET SUIVI DE L'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT	8
3.1. PROFILS DES PERSONNES ACCUEILLIES	8
3.2. PROVENANCE ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE	11
3.3. MOTIFS DE DEPARTS, SORTIES	13
VIE DE L'ETABLISSEMENT - FAITS MARQUANTS	18
4.1. EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES ENTRE 2024 ET 2025 – FAITS MARQUANTS	18
4.2. MANIFESTATIONS ET EVENEMENTIEL	19
PLAN D'AMELIORATION CONTINU DE LA QUALITE	20
5.1. BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2025	20
5.2. ACTIONS PREVUES POUR 2026	20
RESSOURCES HUMAINES	21
6.1. EFFECTIFS ET FONCTIONS	21
6.2. STAGIAIRES, SERVICES CIVIQUES	22
6.3. SECURITE, ABSENTEISME	23
6.4. L'ORGANISATION TECHNIQUE DU TRAVAIL	23
6.5. POLITIQUE DE FORMATION	24
ANALYSE, AXES DE DEVELOPPEMENT	26
ELEMENTS FINANCIERS 2025	28
1. RESULTAT D'EXPLOITATION	28
2. INVESTISSEMENTS	34

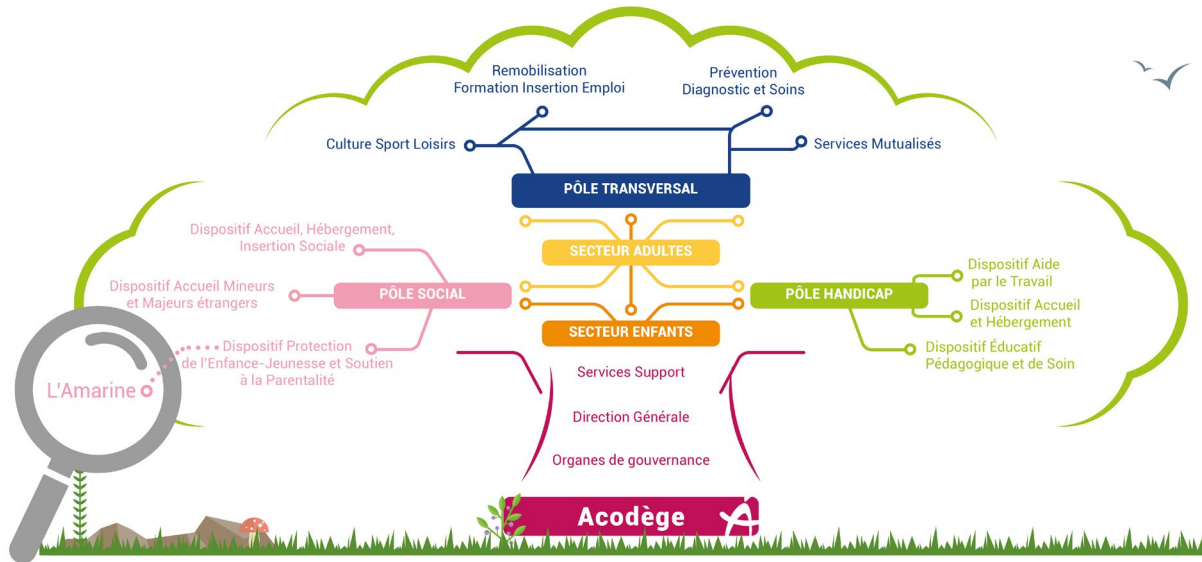
PRESENTATION DE L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE



I.1. FICHE D'IDENTITE DE L'ASSOCIATION

Raison sociale	Acodège
Siège Social	2 rue Gagnereaux - BP 61402 - 21014 DIJON Cedex
Adresse e-mail	acodege@acodege.fr
Statut juridique	Association Loi 1901 - Déclarée à la préfecture de Côte-d'Or : 19 novembre 1984
Parution au journal officiel	4 décembre 1984
Reconnue d'intérêt général	21 mars 2014
N° SIRET	333 695 922 004 63
N° FINESS	210984076
Identité de la personne morale	Claude Guillet, Président
Effectif au 31.12.2025	857 salariés 226 ouvriers (ESAT)
Budget	65 M€ (source 2025)
Nombre d'adhérents	116 (au 31.12.2025)
Nombre de bénéficiaires	5886 (source 2025)
Pour en savoir plus	www.acodege.fr

I.2. ARCHITECTURE ASSOCIATIVE



I.3. PRINCIPAUX FINANCEURS



Dossier Usager Informatisé



PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT



2.1. FICHE D'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement ou du service	L'Amarine
Nom du directeur	Antoine CHAUVEL
Nom de la directrice adjointe	Marie DHELENS
Mode de financement	Conseil Départemental Côte-d'Or + CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
Adresse administrative	I quai Galliot – 21000 DIJON
Adresse e-mail	l.amarine@acodege.fr
N° SIRET	333 695 922 00604
Date d'arrêté de création	2004
Date de la dernière évaluation interne	Non soumis à la loi 2002.2
Date du projet d'établissement	2025
Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	192
Capacité du service	60 bébés de moins de 1 an
Effectif salariés au 31.12.2025	7
Nombre de bénéficiaires	234

2.2. MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT

L'Amarine, comme tous les LAEP (Lieux d'Accueil Enfants Parents), conformément à la Circulaire CNAF de 1999 actualisée par la lettre-circulaire 2015-011 du 13 mai 2015, a construit son identité grâce à une approche spécifique et singulière, centrée sur le périnatal, le lien familial et le lien adulte-enfant.

Il est aujourd'hui reconnu que les 1000 premiers jours de l'enfant constituent « *une période sensible pour le développement et la sécurisation de l'enfant, qui contient les prémises de la sécurité et de bien-être de l'individu tout au long de sa vie* » (Rapport de la commission des 1000 premiers jours -Ministère de la santé et de la solidarité- 2020-). Cette période est communément comprise entre le 4^{ème} mois de grossesse et les 2 ans de l'enfant.

L'Amarine, depuis sa création, s'inscrit dans un accueil anonyme de tous les parents d'enfant de moins de un an, qui souhaitent, à un moment, partager un quotidien autour des questions posées par la future naissance d'un enfant, par l'arrivée d'un bébé dans la vie d'un couple, d'une mère, d'un père... que ce soit auprès des accueillantes ou entre parents.

L'Amarine propose aux parents et futurs parents un espace de parole, d'échanges et de réassurance visant à soutenir leur fonction parentale.

Il s'agit de conforter la relation enfant-parent, de valoriser les compétences des parents, parfois de rompre l'isolement social et de prévenir d'éventuelles difficultés de liens. Lors des moments d'accueil, la parole, le soutien et le partage des compétences parentales émergentes, sont des supports à la relation, qui se construisent entre le bébé et ses parents.

C'est un lieu d'attention et d'écoute bienveillante, dans le respect de chacun, là où il en est et à son rythme ; on n'a pas besoin de raisons pour venir à l'Amarine, en tout cas, on n'est pas obligé de les dire. En tout état de cause, la confidentialité des échanges est garantie comme le prévoit le référentiel des lieux d'accueil enfants parents.

Les objectifs spécifiques :

- Accompagner la parole des pères/mères et l'expression de leurs émotions dans cette période de bouleversement que représente la naissance d'un enfant,
- Créer un environnement facilitant et contenant, afin de soutenir les parents dans l'expérience que constitue pour chacun d'eux l'arrivée au monde de leur enfant, et dans une perspective de prévention des troubles de la relation parents-enfants,
- Soutenir et renforcer les compétences des familles dans la relation à leur enfant en valorisant les ressources de chacun,
- Soutenir la relation parents-bébés, afin de favoriser une mise en lien constructive pour le devenir de l'enfant,
- Porter une attention individualisée et une écoute bienveillante à la relation qui va naître entre un bébé et sa mère,
- Soutenir le bébé en tant que sujet, l'ouvrir au lien social,
- Tenter de rompre l'isolement, qu'il soit social, psychique ou affectif.

L'Amarine est un lieu d'accueil de jour accessible à tout public résidant sur la Côte-d'Or, futur parent, parent ou adulte tuteur d'un enfant de moins de 1 an, sans condition d'admission, ni mandat spécifique.

Il est à préciser que l'accueil d'un enfant ne s'effectue qu'en présence d'au moins un de ses parents ou d'un adulte référent. L'enfant se trouve sous la responsabilité de son parent ou de l'adulte référent qui l'accompagne.

L'Amarine est ouvert au public quatre jours et demi par semaine : les lundi, mardi, mercredi et vendredi toute la journée ainsi que le jeudi après-midi.

Les accueils sont assurés :

- à la demi-journée : 9h30 à 12h ou de 14h à 16h30 voire 17h
- à la journée de 9h30 à 16h30, avec possibilité de prendre le repas.

Une demi-journée par semaine, soit le jeudi matin, est réservée aux rencontres avec les professionnels partenaires, aux réunions institutionnelles en présence de la direction, au travail d'équipe des trois accueillantes et au travail de supervision.

POPULATION ACCUEILLIE ET SUIVI DE L'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT



3.1. PROFILS DES PERSONNES ACCUEILLIES

Effectif - Pyramide des âges

La capacité d'accueil pour l'Amarine correspond au cadre exigé par la CAF et le Conseil Départemental (Protection Maternelle et Infantile PMI) en termes de mode de comptage de l'activité, à savoir 1176 heures par an, ce qui correspond au nombre d'heures d'ouverture au public. L'Amarine a été ouverte durant 1344 heures (1351 heures en 2024 et 1375,50 heures en 2023).

Par population accueillie à l'Amarine, il faut entendre :

- Une femme enceinte ;
- Un bébé et sa maman ;
- Un bébé et son papa ;
- Un bébé et ses parents ;
- Un bébé, sa maman et un membre de sa famille ;
- Un bébé et l'assistante familiale qui assure le passage de bras ;
- Un parent sans son enfant, parfois.

Le tableau ci-dessous représente le nombre de bébés accueillis par l'Amarine comptant les nouveaux accueils 2025, les enfants déjà présents fin 2024 et les enfants ayant cessé de venir (âge oblige) en 2025.

Nous avons également précisé le nombre de femmes enceintes accueillies en 2025.

	EFFECTIF		SORTIES	
	PRESENT N		ANNEE N	
	H	F	H	F
de 0 à 1 an	24	21	4	9
Présents 2024	22	13	16	8
Total	46	34	20	17
Total H/F	80		37	
Femmes enceintes	17			

Le nombre de femmes enceintes accueillies en 2024 (19 personnes) n'est pas reporté sur ce tableau. Majoritairement, les visites à l'Amarine se sont poursuivies avec leur bébé, comptabilisées en admission 2025.

Nous avons accueilli 45 nouveaux bébés nés en 2025, soit 10 bébés de plus qu'en 2024, année qui avait déjà vu une augmentation de leur nombre (9 de plus qu'en 2023).

Nous avons également accueillis 17 futures mamans, soit 2 de moins que l'année dernière qui était cependant une année exceptionnelle.

Tableau des bébés accueillis en 2025 pour la première fois par tranche d'âge

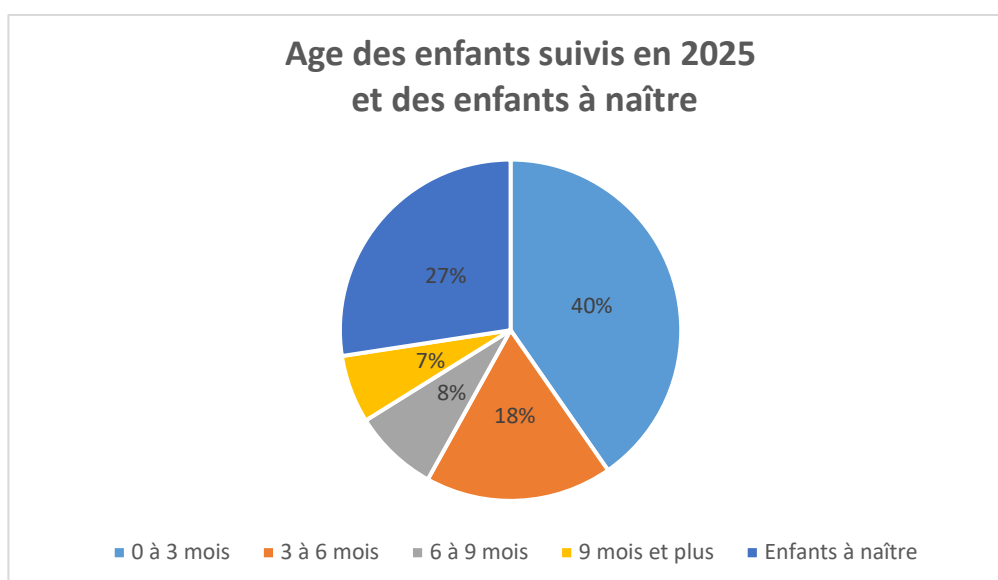
Ages	Bébés accueillis pour la 1ère fois en 2025
0 à 3 mois	25
3 mois à 6 mois	11
6 mois à 9 mois	5
plus de 9 mois	4
TOTAL	45

Comme chaque année, les bébés de moins de 3 mois sont majoritaires, certains étant accueillis dans leur toute première semaine de vie.

L'Amarine est un LAEP identifié par les partenaires (Maternité, PMI) comme proposant un accueil pour les nourrissons et leur famille. Bien souvent, les mois précédant la naissance qui peuvent être sources d'inquiétudes pour les futures mamans et les mois qui suivent la naissance, où l'on devient "parent" sont les moments où l'Amarine est davantage sollicitée d'autant plus si les mamans sont venues pendant leur grossesse.

Comptant les nouveaux nés et les enfants déjà présents fin 2025, nous avons accueilli 80 enfants et leur(s) accompagnant(s) et 17 femmes enceintes. Ces accueils ont nécessité un aménagement avec notamment des accueils collectifs quand cela était possible (2 mamans en même temps).

Graphique du total des Bébés accueillis en 2025 par tranche d'âge



Bien évidemment, ces enfants ont tous été accompagnés d'adultes, père et/ou mère, famille par exemple dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Tableau des adultes accompagnants par qualité

Mère	Père	Famille proche	Autres	Professionnels
73	23	27	0	13

Durant cette année 2025, nous avons reçu 136 adultes autour de ces 80 bébés. Il est à noter que des enfants ont pu être accompagnés par différents membres de leur famille, parfois avec leur père, parfois avec leur mère ou les 2 parents ensemble par exemple.

NB : Les femmes enceintes ne sont pas comptabilisées dans ce tableau

Liste d'attente

Il n'existe pas de liste d'attente à l'Amarine. Aussi, les accueillantes sont attentives à organiser et fixer les accueils au fur et à mesure des contacts et des appels téléphoniques.

Compte tenu des caractéristiques des situations accueillies durant l'année et des modalités de travail (accueils réalisés par un binôme constitué de deux accueillantes permanentes), le chiffre de 60 bébés accueillis semble constituer la limite au-delà de laquelle il peut être nécessaire de différer l'accueil d'une nouvelle famille. Le nombre d'enfants accueillis nous a obligés à repenser nos accueils, tout en préservant autant que possible les temps en individuel quand les familles les sollicitaient.

3.2. PROVENANCE ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE

Origine géographique – Répartition

Compte tenu de l'engagement d'anonymat et de confidentialité, en lien avec notre convention avec la CAF, les éléments concernant l'origine géographique sont exclus de toute demande de renseignements.

Toutefois, au fur et à mesure des séances, les accueillantes peuvent avoir connaissance du lieu d'habitation ou de résidence des familles accueillies. De fait, les familles proviennent généralement de Dijon et des communes de Dijon Métropole.

	Lieu d'habitation des nouvelles familles	Lieu d'habitation de toute les familles
Dijon	34	60
Grand Dijon	6	11
Exterieur	5	9
TOTAL	45	80

Les familles sont principalement issues de Dijon ou du grand Dijon que ce soit pour les familles des bébés nouvellement accueillis en 2025 ou comprenant les enfants accueillis depuis 2024.

L'Amarine est située au cœur du quartier Bourroches-Port du Canal, quartier en fort développement démographique. Les résidents du quartier de l'Arsenal peuvent venir à pied à l'Amarine ou bénéficier du Tramway sur quelques arrêts avant de rejoindre la promenade du port du Canal.

Prescripteurs

Prescripteurs	Enfants entrés en 2025	Enfants accueillis en 2025	Femmes enceintes
PMI (Sage-Femme et puéricultrice)	12	26	4
LAEP	1	2	0
Maternité / UPMB	8	14	3
Aide Sociale à l'Enfance	0	0	0
Autres Professionnels	4	7	2
Par connaissance /Réseaux sociaux/affiches	9	15	2
Déjà venue avec un enfant	6	9	5
Autres	5	7	1
Total	45	80	17

Les services de PMI demeurent sur l'année 2025 le prescripteur principal des accueils. Nous avons constaté une baisse des orientations en 2023 (7 bébés contre 17 en 2022, 15 en 2021). Cela s'expliquait par le départ des professionnels qui orientaient le plus de familles à l'Amarine, au sous-effectif de sage-femmes et à l'absence de présentation de l'Amarine en réunion de PMI cette année-là.

Depuis 2024, le travail de partenariat s'est réengagé et le renforcement de ces liens se retrouve dans nos accueils.

Il est cependant intéressant de constater que l'Amarine est conseillée également de manière conséquente par des connaissances. Ce terme désigne les mères et/ou les parents ayant fréquenté le lieu et qui transmettent cette adresse.

Ce mode d'orientation par le « bouche à oreille » nous paraît intéressant dans le sens où il permet de rendre l'Amarine accessible à des personnes qui, pour des raisons diverses, sont à distance des prescripteurs institutionnels. Il s'agit parfois de familles rétives à tout accompagnement social, craignant le regard extérieur, vécu comme un contrôle ou à l'opposé, de familles socialement favorisées qui bénéficient dans leur environnement de réseaux et qui peuvent avoir accès à des suivis médicaux ou psychologiques.

Par ailleurs, nous avons renforcé notre communication et proposé une journée portes ouvertes qui s'est tenue en juin 2025. Cette journée a été l'occasion de davantage faire connaître ce lieu aux résidents du quartier.

Toutes ces personnes trouvent à l'Amarine une communauté sur laquelle s'appuyer pour traverser sans craindre les jugements, les événements tels qu'ils se présentent, que ce soit dans la relation au bébé ou avec la famille.

3.3. MOTIFS DE DEPARTS, SORTIES

Les départs et sorties ne sont pas des notions qui s'appliquent pour L'Amarine au même titre qu'une structure sociale ou médico-sociale : en raison de son statut de LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) et de ses missions spécifiques (avant la naissance et jusqu'à l'âge de un an du bébé), une famille peut être amenée à quitter L'Amarine sans motif exposé et sans nécessité de soutien spécifique ; pour d'autres, les accueillantes pourront conseiller ou soutenir une indication d'orientation ou de suivi spécialisé (Consultations spécialisées de la PMI, CHU, La Cadole, P'tit Bleu P'tit Jaune, Les p'tites pousses...).

Cependant, dans une large proportion, la question de l'orientation ne se pose pas en tant que telle, au-delà d'une information générale concernant les services ou associations existantes.

En outre, les sorties comptabilisées concernent les familles pour lesquelles ce temps de départ a été marqué par un moment dédié, prévu à l'avance avec la famille, vécu comme un temps spécifique, souvent festif autour de l'enfant.

Quoiqu'il en soit, l'âge des enfants est souvent un motif de départ puisque l'Amarine est un accueil dédié aux enfants de moins de 1 an même si parfois quelques semaines de plus sont nécessaires ne serait-ce que pour orienter vers d'autres structures.

Ci-dessous, l'âge des enfants accueillis au 31/12/2025, tenant compte des enfants effectivement présents à cette date :

Age des enfants au 31/12/2025	
0 à 3 mois	2
3 mois à 6 mois	11
6 mois à 9 mois	9
plus de 9 mois	7
Enfants à naître	3
TOTAL	32

Tableau récapitulatif

Pour l'Établissement, nous pouvons globaliser les données 2025 de la manière suivante :

Présence des bénéficiaires au 31.12.2024	102	
Nombre d'entrées réalisées en 2025 (bébé et femmes enceintes)	62	
Nbre de nouveaux bénéficiaires (accompagnants) en 2025	70	
Nombre de sorties réalisées en 2025 (bébés)	37	
Nombre de sorties (accompagnants) en 2025	50	
Effectif total bénéficiaires au 31.12.2025	98	
Nombre de bénéficiaires accueillis au cours de l'année 2025	234	
dont usagers entrés en N et sortis en N	13	
Origine géographique	Région Bourgogne-Franche-Comté	100%
	Hors région	
Age moyen au 31.12.2025	7,5	
Durée moyenne d'accueil	7,59	
Liste d'attente au 31.12.2025	NC	

Commentaires

L'Amarine est bien identifiée comme un lieu d'accueil enfants-parents qui se distingue des autres structures d'accueil Petite Enfance. La structure est reconnue, inscrite dans le réseau de la périnatalité de la Côte d'Or (CHU – PMI – CHS, Secteur Médico-social et social).

En 2025 l'Amarine a accueilli 234 personnes bénéficiaires (bébés, femmes enceintes et accompagnants) comprenant les bénéficiaires présents au 31/12/2025 et les nouveaux accueillis.

GUIDE pour une EVALUATION ANNUELLE du 01/01/2025 au 31/12/2025

Personnes impliquées, rythme des évaluations, choix des indicateurs, construction d'outils.

INDICATEURS QUANTITATIFS :

- NB ANNUEL DE PERSONNES UTILISATRICES : 234
- NB ANNUEL D'ENFANTS CONCERNES : 80
- AMPLITUDE D'OUVERTURE ANNUELLE : 1344 heures. Les accueils se déroulent durant 9 demi-journées par semaine.

MOIS	Nombre d'ouverture en demi-journée	Nombre séances avec enfants	Moyenne Enfants/séance	Nombre accompagnants	Moyenne accompagnants par séance	Nombre d'enfants différents accueillis
JANVIER	39	90	2,3	87	2,23	25
FEVRIER	27	50	1,85	57	2,11	17
MARS	36	69	1,91	75	2,08	17
AVRIL	35	58	1,65	52	1,48	15
MAI	32	43	1,34	39	1,21	15
JUIN	33	58	1,75	53	1,6	20
JUILLET	38	77	2,02	77	2,02	25
AOÛT	14	26	1,85	23	1,64	13
SEPTEMBRE	39	74	1,89	58	1,48	22
OCTOBRE	31	61	1,96	39	1,25	20
NOVEMBRE	31	84	2,7	58	1,87	26
DECEMBRE	29	74	2,55	54	1,86	26
TOTAL	32	63,67	1,98	56	1,74	20,08

Nous pouvons observer que le nombre mensuel moyen de séances enfants est passé de 55% en 2024 à 63.5% en 2025, soit une augmentation de 8.5%. Dans le même temps, le nombre mensuel moyen d'adultes accompagnants est passé de 1.97% (NB : erratum RA 2024) à 1.78%, on peut donc tirer la conclusion que les bébés étaient davantage accompagnés par un adulte seul.

Le nombre réel de séances est sensiblement le même.

Fonctionnement de l'équipe d'accueillants :

La capacité d'accueil pour l'Amarine correspond au cadre exigé par la CAF et le Conseil Départemental (PMI).

Les temps de travail dits « indirects », dédiés aux temps de supervision, aux rencontres avec les partenaires, aux temps administratifs et aux réunions de coordination sont intégrés, répondant à une circulaire nationale de la CNAF valorisant ces temps de travail au service du public et des missions de LAEP (Lieux d'Accueil Enfants Parents).

Organigramme

3 accueillantes (DU de périnatalité, éducatrice spécialisée et assistante de service social) avec des parcours riches et diversifiés.

Nb accueillantes/séance	2
Réunions d'équipe et avec le directeur :	85.5 heures
Supervision :	33 heures
Colloques, formations :	16 heures par professionnelle

La qualité et la personnalisation des accueils sont recherchées et ce, dans la volonté de répondre aux besoins des familles. Comme les années précédentes, nous restons vigilants à maîtriser les fluctuations de l'activité afin de garantir la qualité intrinsèque de l'accueil qui est un des points forts du projet de L'Amarine. La diversité socio-culturelle des familles accueillies est à maintenir.

VIE DE L'ETABLISSEMENT - FAITS MARQUANTS



4.1. EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES ENTRE 2024 ET 2025 – FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a été marquée par un travail de réécriture du projet de l'Amarine transmis à la CAF afin de prétendre au renouvellement de l'agrément de la structure.

Ce travail s'est engagé sur plusieurs mois, en conformité de la prestation au regard des exigences du référentiel national des LAEP ainsi qu'aux principes de la Charte de laïcité de la branche Famille et de ses partenaires. Il s'inscrit par ailleurs dans les exigences du projet associatif de l'Acodège qui réaffirme des principes de laïcité, de neutralité et de valorisation de compétences de chacun, dans sa singularité.

La réécriture du projet a permis de revisiter l'accueil proposé à l'Amarine, structure déjà ancienne, à la lumière des avancées faites dans le cadre de la politique des 1000 premiers jours notamment. Ces avancées ne font que confirmer l'importance de l'accompagnement des futurs ou jeunes parents, soutenant ainsi la parentalité dans le souci d'un bien-être des bébés.

Un comité de pilotage s'est tenu le 15 octobre 2025, réunissant les partenaires de l'Amarine, une représentante de la CAF, ainsi que la Direction du service et le directeur qualité de l'Acodège. Il s'est avéré constructif dans la mesure où les échanges ont permis de clarifier certains points et d'explicitier les modalités d'accueil à l'Amarine.

En tout état de cause, le nombre de participants a pu également valoriser la qualité du partenariat développé autour de l'Amarine.

Le projet a pu être déposé le 23 octobre 2025, enrichi des différents échanges et validé par la CAF en commission d'agrément le 18 novembre 2025.

Nous avons appris en cette fin d'année 2025, le renouvellement de l'agrément de l'Amarine pour 5 ans.

L'Amarine étant également financée dans le cadre du CPOM signé avec le Département, un travail devait s'engager à ce titre fin 2025. Cependant, les négociations CPOM ayant été repoussées d'une année, il est reporté en 2026.

4.2. MANIFESTATIONS ET EVENEMENTIEL

Le 27 juin 2025, une journée « porte ouverte » s'est tenue à l'occasion des 21 ans de l'Amarine. Ce temps a été l'occasion d'accueillir, sur la même journée, des familles mais aussi des partenaires ainsi que des professionnels et membres du Conseil d'Administration de l'Acodège.

Les échanges ont pu se faire autour d'un buffet, en toute convivialité. Les enfants, mais aussi les adultes ont pu écouter les histoires contées par "Les fileurs d'histoire" venus nous accompagner.



PLAN D'AMÉLIORATION CONTINU DE LA QUALITE



5.1. BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2025

Actions réalisées
✓ Poursuite des présentations de l'Amarine aux différents partenaires
✓ Réécriture du projet de service

5.2. ACTIONS PREVUES POUR 2026

Actions prévues	Echéance
Maintenir la communication avec les différents partenaires	Fin 2026

RESSOURCES HUMAINES



6.1. EFFECTIFS ET FONCTIONS

Les ETP

Nombre d'ETP total retenus au budget 2025	2.40
Nombre d'ETP réels présents au 31.12.2025	2.40
Nombre d'ETP vacants au 31.12.2025	0
Nombre d'ETP réels exerçant une fonction de « management » ou de gestion d'équipe au 31.12.2025	0.03
Nombre de personnes physiques au 31.12.2025	7
Nombre de recrutements au cours de l'année	1 (remplacement arrêt maladie)
Nombre de départs de personnes dans l'année	0

Répartition des effectifs par fonctions

Nombre d'ETP réels au 31.12.2025 :

Direction/Encadrement	0,03
Administration/Gestion	0,07
Socio-éducatif	2,3
- Dont assistant social spécialisé	/
- Dont éducateur spécialisé	0,75
- Dont moniteur adjoint d'activité	0,55
TOTAL ETP REEL 31.12.25	2,4

Taux de qualification par catégorie d'emploi

Taux de qualification	
Direction et Encadrement	100%
Administration/Gestion	100%
Socio-éducatif	67%
Services Généraux	/
Paramédical	/

6.2. STAGIAIRES, SERVICES CIVIQUES

Stagiaires gratifiés	0
Stagiaires non gratifiés	0
Services civiques	
TOTAL	0

6.3. SECURITE, ABSENTEISME

Nombre de jours d'absence par catégorie (jours calendaires)

	Maladie (dont maladie professionnelle)		Accident du travail / trajet		Total 2025	
	Nb de jours	Nb de salariés	Nb de jours	Nb de salariés	Nb de jours	Nb de salariés
Administration/Gestion	3	2			3	2
Personnel Socio-Educatif	26	2	18	1	44	3
Total 2025	29	4	18	1	47	5

* dont congé sans solde, congé sabbatique, congé de présence parentale, congé pour création d'entreprise, congé pour enfant malade, congé pour événements familiaux, mise à pied disciplinaire, congé solidarité familiale

Commentaires

Les absences de professionnelles liées à un arrêt maladie ou un accident du travail ont été partiellement compensées par la présence d'une ex-salariée de l'Amarine, partie à la retraite, qui a accepté de revenir aider.

Ce soutien a permis à l'équipe de continuer de travailler en sérénité, la remplaçante connaissant bien le fonctionnement de l'Amarine.

Date de mise à jour du DUERP : 10/07/2025

6.4. L'ORGANISATION TECHNIQUE DU TRAVAIL

Choix organisationnels

La continuité des interventions est assurée et l'organisation en binômes respecte les exigences de ce type de service. Ainsi, le service peut être ouvert au public en matinée et après-midi ou en journées continues avec une possibilité d'accueil lors de repas, le midi.

Le jeudi matin est dédié aux temps de réunions institutionnelles (temps d'organisation, de transmission d'informations) avec la Direction mais aussi de supervision et de rencontres partenariales (accueil comme visite de structures).

Soutien aux pratiques

L'analyse de la pratique est assurée par une psychologue clinicienne / psychanalyste, pour un temps de supervision bimensuel, de 1h30 tous les 15 jours les jeudis matin.

La supervision est un temps fort de soutien aux accueillantes et participe à la régulation et à l'évolution des pratiques. Elle permet de réguler les émotions, de réfléchir à la limite des interventions, de se rassembler afin de construire une pensée commune. Ce temps permet d'offrir des garanties supplémentaires face aux enjeux émotionnels et aux mouvements transférentiels.

Continuité des interventions, etc.

Les professionnelles de l'Amarine exercent une fonction « d'accueillante » (dénomination statutaire CAF), au sens de l'écoute attentive et de la capacité à donner place et sens à ce qui se joue et se noue autour des premiers liens, avant et/ou dès la naissance et dans la première année du bébé.

Seule l'absence d'une des deux accueillantes, en tant que binôme d'accueil, constitue une contrainte à l'accueil habituel et exige la mise en place de critères ou de priorisation (différer la demande, privilégier l'accueil individuel aux dépens de l'accueil de plusieurs familles...). Cette situation demeure néanmoins délicate, dans la mesure où elle déroge à la réglementation de la CAF.

Entretiens professionnels

Les trois accueillantes ont bénéficié d'un entretien professionnel sur cette année 2025.

6.5. POLITIQUE DE FORMATION

Orientations générales

Pour l'élaboration de son plan de développement des compétences 2025, l'Acodège a décidé d'axer ses priorités autour de cinq grands thèmes :

- Poursuite de la démarche d'évaluation de la qualité des prestations délivrées par l'association (recommandations des bonnes pratiques professionnelles).
- Actions de lutte contre la maltraitance dans le cadre des prises en charge
- Accompagnement dans la mise en œuvre du Dossier de l'Usager Informatisé (DUI)
- Renforcement des compétences managériales des cadres de direction et échange/analyse des pratiques d'encadrement des équipes.
- Sensibilisation et formation sur la vie affective et sexuelle (VIAS) des adultes en situation de handicap mental, par le biais d'une approche théorique, éthique, éducative et institutionnelle.

Au-delà de ces orientations spécifiques, le plan de développement des compétences 2025 se décompose de la manière suivante

PLAN MUTUALISE ASSOCIATIF

DEVELOPPEMENT DES QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

- Acquisition de compétences pour les personnels non qualifiés pour le poste tenu
- Développement des qualifications et montées en compétences

FORMATIONS OBLIGATOIRES

- Prévention et sécurité au travail : risque incendie et électrique, secourisme dont défibrillateurs, hygiène
- Développement professionnel continu (DPC) et dispositions d'amélioration continue des soins

PLAN DES SERVICES ET DISPOSITIFS

Développement des compétences techniques, individuelles et collectives, nécessaires à la bonne tenue du poste

Développement de compétences individuelles complémentaires dans le cadre de souhait de mobilité

Plan de développement des compétences 2025 réalisé :

Nombre de participants	Cadre/Non Cadre	Homme / Femme	Catégorie professionnelle des participants	Intitulé de la formation	Durée (h) de la formation en 2025	Organisme de formation
3	3 NC	3 F	Socio-éducatif (3)	Bébé complexe - bébé créateur	14	WAIMH France
2	2 NC	2 F	Socio-éducatif (2)	Quel regard porté ? Quel nouveau regard porter en 2025 ?	7	ASE
2	2 C	1 F 1 H	Direction et encadrement (2)	Séminaire des directeurs et directeurs adjoints de l'Acodège : Cursus management	14	DIPSO'S Management

ANALYSE, AXES DE DEVELOPPEMENT



Analyse prospective

L'Amarine est un dispositif d'accueil singulier qui trouve son originalité dans l'espace qu'elle offre à des familles aux profils multiples autour du « lien précoce » et pour lesquelles un soutien contenant et constructif de ce lien à leur bébé est proposé en toute sécurité.

La fréquentation régulière de ce lieu, le nombre de bébés accueillis avec leur famille démontrent la pertinence de ce dispositif de soutien à la parentalité qui s'inscrit dans la politique des 1000 premiers jours.

Nous ne pouvons que constater une augmentation du nombre de bébés accueillis sur ces 2 dernières années au-delà du « calibrage » de la structure. Le travail engagé sur le projet ayant abouti à un renouvellement de l'agrément de l'Amarine, une réflexion autour de notre organisation afin de parvenir à maintenir la qualité de notre accueil doit s'engager sur cette année 2026.

Axes de développement

Une réflexion doit s'engager sur un aménagement des temps d'ouverture pour permettre l'accueil de parents qui travaillent, mais aussi des pères de familles dont le nombre augmente chaque année.

Conclusion

L'Amarine est une structure qui a su faire sa place auprès des familles et est reconnue sur l'agglomération dijonnaise principalement.

Que ce soit par le bouche à oreille ou conseillées par un partenariat multiple, les familles sont nombreuses à venir ou revenir à l'Amarine.

Ces deux dernières années, le nombre de bébés accueillis est en augmentation, ce qui marque de l'importance et de la reconnaissance de l'Amarine comme espace ressource auprès des jeunes parents. Une réflexion plus large devra s'engager si notre activité devait s'accroître ainsi dans les années à venir.

À Dijon, le 21/04/2026

Patrice Durovray,
Directeur Général

Antoine Chauvel
Directeur de l'Amarine



Etablissement financé par



www.acodege.fr

L'Amarine
1 quai François Galliot
21000 DIJON
03 80 45 39 26
lamarine@acodege.fr

